



SEANCE ORDINAIRE DU 6 DECEMBRE 2022

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le SIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

FINANCES

- 2) Avance de subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Beaulieu-sur-Mer,
- 3) Budget de la Commune – Exercice 2023 – ouverture de crédits en section d'investissement,
- 4) Droits de voirie, de place, de stationnement et de location de salles communales – actualisation,
- 5) Création d'un pôle scolaire/petite enfance et construction d'une médiathèque et d'un parking enterré – demande de subventions,

CULTURE

- 6) Ecole de danse municipale – actualisation des tarifs,
- 7) Candidature de la ville de Nice au titre de Capitale européenne de la culture 2028 – adoption de la charte d'adhésion,

POLITIQUE DU LOGEMENT

- 8) Conférence Intercommunale du Logement – adhésion de la commune de Beaulieu-sur-Mer au Système National d'Enregistrement – renouvellement,

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 9) Casino de Beaulieu-sur-Mer – SAS Société d'Exploitation du Casino de Beaulieu-sur-Mer – fermetures administratives liées à l'épidémie de la Covid-19 – demande de prolongation d'une durée d'un an,

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 10) Rapport d'activité et de développement durable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021,



### JEUNESSE ET SPORTS

- 11) Tennis municipaux – passation d'une convention d'objectifs et de mise à disposition d'installation et d'équipements tennistiques municipaux avec l'association « Tennis Club de Beaulieu »,
- 12) Accueil de Loisirs Sans Hébergement, activités périscolaires et centre de vacances – actualisation du règlement intérieur,

### PERSONNEL COMMUNAL

- 13) Adoption du régime général d'astreinte adapté aux besoins de la collectivité, quelle que soit la filière, fonctionnant toute l'année en liaison étroite et en coordination avec les services de l'Etat et de Secours, ainsi que les services de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 30 novembre 2022

Le Maire,  
Roger ROUX

